

**MAIRIE
VAUJANY****NOMBRE DE
CONSEILLERS**

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 8
VOTANTS : 10
POUR : 10
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 13 mai 2025

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Pouvoir : Bruno AVEQUE à Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS à Elvina SAVIOUX

Secrétaire de séance : Valérie MARTINET

Délibération n° 04-19052025-11 : FINANCES – Pôle Enfance de Vaujany : Approbation des nouveaux tarifs du Centre de Loisirs (ALSH)

Par délibération en date du 1^{er} décembre 1995, le Conseil Municipal a décidé la création d'une régie de recettes pour la gestion de la garderie et du centre de loisirs, désormais appelé « Pôle Enfance ».

Les tarifs ont été actualisés au printemps 2024. Il a été demandé de les actualiser chaque année.

Le projet d'actualisation préparé par les services de la commune est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Approuve les nouveaux tarifs du Centre de Loisirs et les intègre dans la régie de recettes « Pôle Enfance » existante ;
- Donne toute délégation à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS



RESIDENTS - TARIFS A L'ANNEE

	2025
après midi (unité)	6,20 €
4 x après midis	24,80 €
forfait 1ère semaine 5 après-midis consécutifs	27,90 €
forfait semaine(s) suivante(s) 5 après-midis consécutifs	26,35 €

	2025
jour (unité)	9,80 €
4 x jours	39,20 €
forfait 5 jours consécutifs	44,10 €
forfait semaine(s) suivante(s) 5 jours consécutifs	41,65 €

forfait = 5 jours consécutifs

CCO - TARIFS A L'ANNEE

	2025
matin avec repas (unité)	17,50 €
matin avec repas 4 jours	70,00 €
forfait 5 matins avec repas	78,75 €

	2025
matin avec repas + sieste (unité)	21,60 €
4 x matins avec repas + sieste	86,40 €
forfait 5 matins avec repas + sieste	97,20 €

	2025
après midi (unité)	14,40 €
4 x après-midis	57,60 €
forfait 5 après midis consécutifs	64,80 €

	2025
jour (unité)	26,80 €
4 jours	107,20 €
forfait 5 jours consécutifs	120,60 €

forfait = 5 jours consécutifs

VACANCIERS - TARIFS SAISON D'HIVER

	2025
matin avec repas	27,50 €
5 x matins avec repas	137,50 €
forfait 6 matins avec repas consécutifs	151,25 €

	2025
matin avec repas + sieste (unité)	34,00 €
5 x matins avec repas + sieste	170,00 €
forfait 6 matins avec repas + sieste consécutifs	187,00 €

formule ALSH uniquement

	2025
après midi (unité)	25,50 €
5 x après-midis	127,50 €
forfait 6 après-midis consécutifs	140,25 €

	2025
jour (unité)	39,00 €
5 jours	195,00 €
forfait 6 jours consécutifs	214,15 €
forfait 6 jours consécutifs 2ème enfant	204,75 €
forfait 6 jours consécutifs 3ème enfant	195,00 €
forfait 6 jours consécutifs 4ème enfant et +	185,25 €

forfait = 6 jours consécutifs

VACANCIERS -TARIFS SAISON D'ÉTÉ

	2025
matin avec repas (unité)	19,00 €
4 x matin avec repas	76,00 €
forfait 5 matins avec repas consécutifs	85,50 €

	2025
après midi (unité)	16,00 €
4 x après-midis	64,00 €
forfait 5 après-midis	72,00 €

	2025
jour (unité)	30,00 €
4 jours	120,00 €
forfait 5 jours consécutifs	135,00 €
forfait 5 jours consécutifs 2ème enfant	127,50 €
forfait 5 jours consécutifs 3ème enfant	120,00 €
forfait 5 jours consécutifs 4ème enfant et +	112,50 €

forfait = 5 jours consécutifs